

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20111215-2011_A211-DE
Date de télétransmission : 03/01/2012
Date de réception préfecture : 03/01/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2011_A211

OBJET : Politique culturelle - Equipements culturels - Bois de l'Aune : organisation, programmation 2012 et tarification

Le 15 décembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 décembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - AMAROUCHE Annie - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DESCLOUX Odette - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARÇON Jacques - GARNIER Eliane - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GOUIRAND Daniel - GOURNES Jean-Pascal - GROSDÉMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JONES Michèle - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LEGIER Michel - LONG Danièle - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERSALI Malik - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - ROUARD Alain - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TRINQUIER Noëlle - VENEL Gérard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : LAGIER Robert suppléé par SANTINI Joseph-Marie - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à PIZOT Roger - AREZKI Alain donne pouvoir à DESCLOUX Odette - BONTHOUX Odile donne pouvoir à JONES Michèle - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRUNET Danièle donne pouvoir à GARÇON Jacques - CHEVALIER Eric donne pouvoir à BERNARD Christine - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à HAMARD OULMI Nadira - DAGORNE Robert donne pouvoir à BONFILLON Jean - DECARA Yannick donne pouvoir à GERACI Gérard - DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille - DEVAUX Pierre donne pouvoir à DEVESA Brigitte - DRAOUZIA Dabha donne pouvoir à LARNAUDIE Patricia - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FERAUD Pierre donne pouvoir à AMAROUCHE Annie - FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert donne pouvoir à CHAZEAU Maurice - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GERARD Jacky donne pouvoir à GARNIER Eliane - GUINDE André donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à DUPERREY Lucien - LICCIA Marcel donne pouvoir à MORBELLI Pascale - LOUIT Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - MERGER Reine donne pouvoir à DELOCHE Gérard - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - PAOLI Stéphane donne pouvoir à PIERRON Liliane - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Claude - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à GALLESE Alexandre - ROUGIER Jacques donne pouvoir à CURINIER Erick - SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert - SANGLINE Bruno donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude - SANTAMARIA Danièle donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - SLISSA Monique donne pouvoir à AMIEL Michel - TERME Françoise donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - VEYRUNES Bernard donne pouvoir à VENEL Gérard

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CASSAN René - DILLINGER Laurent - DUFOUR Jean-Pierre - MATAS Henri - MOHAMMEDI Amaria - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - POTIE François - ROUSSEL Jacques - TONIN Victor

Secrétaire de séance : Odile BARBAT-BLANC

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 15 DECEMBRE 2011

Rapporteur : Jean Bonfillon
Co-rapporteur : Sophie Joissains

Thématique : Equipements culturels

Objet : Bois de l'Aune : organisation, programmation 2012 et tarification

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Ce rapport expose les modalités de fonctionnement du Bois de l'Aune. Il propose également la programmation du premier semestre 2012 de l'établissement, qui a pour mission de favoriser la diffusion et la création artistique et d'assurer la coordination des projets des 34 communes de la CPA dans la perspective de Marseille Provence 2013/Capitale européenne de la culture.

Exposé des motifs :

Préambule

Le site Bois de l'Aune a été transféré le 1^{er} janvier 2004 à la Communauté du Pays d'Aix au titre de sa compétence « *création, gestion et entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire* ».

Cet équipement comprend la Salle du Bois de l'Aune et le Patio qui accueillent de nombreuses manifestations. Situé au cœur du quartier du Jas de Bouffan, le site du Bois de l'Aune est inscrit au Contrat urbain de cohésion sociale - CUCS.

En tant qu'équipement culturel de proximité, il a vocation à développer un projet original plaçant la création artistique au cœur d'une dynamique de transformation sociale. Il est reconnu d'intérêt communautaire et à ce titre doit favoriser les actions communes avec d'autres équipements et communes du territoire.

Début 2010, la CPA a mis en place une mission de suivi du projet Marseille-Provence 2013. Le site du Bois de l'Aune a été choisi pour l'accueillir.

Ce choix d'implantation souligne la volonté des élus communautaires d'ouvrir la Capitale européenne de la culture au plus grand nombre en lien étroit avec les structures sociales. Sur le modèle des « maisons folies » créées dans le cadre de Lille 2004, le Bois de l'Aune pourrait être l'une des « vitrines » de la Capitale européenne 2013 comme lieu d'accueil et de création de grands projets participatifs.

La salle du Bois de l'Aune en tant qu'équipement communautaire est directement rattaché à la Direction générale adjointe Culture et Sport, en particulier à la direction de la Culture sur le plan budgétaire.

Elle est équipée d'un gradin rétractable de 360 places et peut accueillir 800 personnes debout dans le respect des règles de sécurité applicables à cet ERP.

1. Gouvernance de l'établissement

Le fonctionnement et la programmation de la salle du Bois de l'Aune est soumis à un Comité de gestion, instance d'orientation et de décision, désigné par le Bureau de la CPA. Sa composition est ouverte à des représentants des communes, aux collectivités territoriales ainsi qu'aux grands opérateurs culturels du Pays d'Aix.

La délibération 2010-A206 du Conseil communautaire du 10 décembre 2010 a validé la composition du comité de gestion de l'équipement.

Il se réunit au moins deux fois par an en fonction des exigences du calendrier institutionnel pour valider le bilan d'activité de l'exercice précédent, approuver la programmation et les demandes budgétaires de l'exercice à venir.

Les travaux du comité de gestion sont préparés dans le cadre d'un comité technique piloté par la DGA Culture et sports

Le comité de gestion du Bois de l'Aune, placé sous l'autorité du Président de la Communauté du Pays d'Aix, est composé des membres suivants :

- Le Vice-Président délégué à la culture
- Le Vice-Président délégué aux finances
- Le Vice-Président délégué à la Politique de la Ville
- Le Directeur Général des Services
- Le Directeur Général Adjoint Culture et Sports L'Administrateur délégué au développement culturel et sportif, chargé de mission MP 2013
- Le Directeur de la Culture
- Le Directeur du Bois de l'Aune, chargé de mission MP 2013

2. Modalités de gestion

La salle du Bois de l'Aune est un établissement en régie directe de la Communauté du Pays d'Aix à l'instar du Musée Granet. Le fonctionnement de la salle du Bois de l'Aune est placé sous le contrôle budgétaire de la Direction de la Culture et du Vice Président délégué à la Politique et aux équipements culturels.

Pour la programmation, des contrats de cession des droits d'exploitation d'un spectacle ou des contrats de coproduction avec les compagnies ou les artistes accueillis sont signés par le Vice Président délégué.

A ce titre, l'article 35-II-8 du Code des marchés publics prévoit que les marchés, (en l'occurrence les contrats) qui ne peuvent être confiés qu'à un seul opérateur, pour des raisons artistiques notamment, peuvent être négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence.

Au titre de ces contrats, outre les cachets artistiques, sont prévus le remboursement des frais d'hébergement, de déplacement et de nourriture soit par des défraiements sur la base de la convention collective SYNDEAC, soit par la prise en charge directe de ces coûts. Les contrats seront honorés selon les règles de la comptabilité publique, sur les lignes de crédit de la direction de la culture.

L'équipe du Bois de l'Aune est composée de 8 agents :

- Un Directeur - Chargé de mission MP 2013
- Une Secrétaire générale et directeur de projets
- Une Assistante de direction
- Un Chef de projets et des actions participatives
- Un Responsable technique
- Un Factotum adjoint technique principal
- Un Agent d'entretien / adjoint technique
- Un Agent accueil Patio / adjoint technique 2ème classe

3. Tarification des spectacles

Cette tarification prendra effet au 1^{er} janvier 2012

Tarif plein : 10 euros

Tarif réduit : 5 euros

- jeune moins de 26 ans, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité
- étudiants sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité
- demandeurs d'emploi
- bénéficiaires du RSA
- personnes à mobilité réduite et leur accompagnateur (sur présentation d'une carte d'invalidité délivrée par une maison départementale des personnes handicapées (MDPH))
- titulaires du minimum vieillesse et du minimum invalidité
- détenteurs de la carte loisirs du CCAS d'Aix en Provence
- adhérents du COS du Pays d'Aix
- comités d'entreprise
- Aix City Pass
- association Culture du Cœur
- achats en nombre (à partir de 10 places achetées)
- abonnées et/ou adhérents ATP d'Aix en Provence
- tout public dans le cadre des propositions Mômeaix
- pass Vitez
- structures culturelles avec qui il est passé un partenariat de communication, lié à la réservation de places à l'un des spectacles proposés par le Bois de l'Aune
- performances, petites formes, expositions

Exonéré :

- accompagnateurs groupes scolaires,
- performances ou petites formes dans des dispositifs spécifiques
- opérations exceptionnelles

Nota : les tarifs réduits individuels sont valables sur présentation d'un justificatif à jour. Pour les chômeurs de plus de 6 mois : justificatif avec la date d'inscription + certificat mensuel d'inscription.

4. Projet culturel

Equipement culturel de la Communauté du Pays d'Aix situé au Jas de Bouffan, le Bois de L'Aune est un lieu de résidences, de création et de programmation artistique pluridisciplinaire. Son projet se déploie sur Aix en Provence ainsi que sur les communes du Pays d'Aix.

Plus qu'un simple lieu de diffusion de spectacles, le Bois de L'aune est un outil de création qui s'appuie sur la présence constante d'équipes artistiques dans ses murs, de nouvelles formes de partage artistique avec les habitants des quartiers d'Aix-en-Provence, ainsi que des communes membres de la CPA.

Des partenariats ont d'ores et déjà été mis en place dans les communes de La Roque d'Anthéron, Lambesc, Puyloubier, Fuveau, Châteauneuf le Rouge....

L'équipe du Bois de l'Aune assure également la coordination de la Mission Marseille Provence 2013 pour Aix et le Pays d'Aix dans le cadre de la Capitale Européenne de la Culture en 2013.

Par la nature même de son projet, le Bois de L'Aune est un lieu où artistes et spectateurs sont invités à se rencontrer et à confronter leurs regards sur le monde d'aujourd'hui et la création contemporaine. Il rassemble des publics de tous horizons, à partir de l'ensemble des quartiers d'Aix et du territoire du Pays d'Aix. Il s'adresse à tous en proposant d'inventer un nouveau rapport à l'art et à la création. Les premiers rendez-vous ont permis d'accueillir un large public et de constater que le projet artistique du Bois de l'Aune était partagé tant en son sein qu'avec un nombre croissant d'équipes culturelles des communes membres de la Communauté du Pays d'Aix.

5. Programmation 2012

Janvier 2012

➤ **Camille Boitel / Compagnie l'Immédiat (cirque)**

Résidence de création du 4 au 9 janvier

Première étape d'une série de résidences au Bois de l'Aune au cours desquelles l'artiste circassien Camille Boitel réalisera des chantiers à partir de matériaux récoltés au cours de ses voyages en Amérique du Sud. Dans le cadre du Temps Fort Cirque de Marseille Provence 2013, trois petites formes pour espaces publics seront créés et circuleront sur le territoire de la CPA, dans la ville d'Aix.

➤ **Danio Manfredini / Amleto (théâtre) (Italie)**

Résidence de création du 16 au 30 janvier

2ème étape de résidence de création pour cette compagnie italienne déjà accueillie en janvier 2011.

Une répétition ouverte au public – étape de travail- aura lieu le vendredi 27 janvier.. la création sera présentée à l'automne 2011 ou dans un des temps forts de MP2013..

➤ **Masqué / Exposition (arts plastiques)**

Exposition d'un ensemble de masques rares de théâtre et de fêtes d'Europe et d'Asie, du VIIe siècle à nos jours, réunis par Ehrard Stiefel, Maître d'Art en masques

Exposition du 27 janvier au 24 février

Action culturelle

Visites guidées tous les jours avec actions de sensibilisation et médiation culturelle à l'attention de groupes constitués. Etudiants, élèves du primaire, du secondaire et des lycées, classes théâtre et arts plastiques, Ecole d'Art....

Février 2012

➤ ***Le Chemin solitaire* / Arthur Schnitzler / Tg Stan (théâtre - Belgique)**

Texte Arthur Schnitzler

jeudi 2 février à 19h30 et vendredi 3 février à 20h30

Dans cette version française proposée par le collectif flamand Tg Stan, se révèle non sans humour, l'incroyable mélancolie vrillée au cœur du texte de Schnitzler. Les acteurs jouent tous les rôles, dans un espace où désillusion, impuissance, mensonge et solitude se heurtent et se percutent. L'ironie des artistes nous pousse dans nos retranchements, et avec son autodérision réjouissante, plonge les spectateurs, sans l'ombre d'un sentimentalisme, au cœur d'une petite société en crise : "il n'y a de chemins de la liberté qu'en soi-même » mais comme "une existence sans douleur est tout aussi piteuse qu'une existence sans bonheur", les tensions se dénouent aussi dans un certain plaisir...

➤ ***Onzième* / Théâtre du radeau (théâtre)**

Mise en scène scénographie lumière François Tanguy

En partenariat avec les ATP d'Aix en Provence et plusieurs structures théâtrales du département.

lundi 20, mardi 21, mercredi 22 à 20h30, jeudi 23 février à 19h30

Ceux qui ont vu les créations de François Tanguy et de son théâtre du radeau savent combien celles-ci, tout en demeurant essentiellement, radicalement, purement

théâtrales, tiennent de la magie. Traçant sur la scène de vertigineuses perspectives, les panneaux coulissants, comme autant de cadres, leurs confèrent en effet des allures de lanterne magique. Mais ces pièces tiennent également de la peinture, ou encore de la composition tant le vocable de la musique est omniprésent. Une miraculeuse échappée hors du temps fictionnalisé de notre monde contemporain, mais profondément ancrée dans le réel, et le présent, par la grâce du théâtre.

Mars 2012

➤ ***Il était une fois Germaine Tillion / Xavier Marchand (Théâtre)***

D'après l'œuvre de Germaine Tillion

Mise en scène Xavier Marchand

En partenariat avec le Théâtre Antoine Vitez

Il s'agit ici de théâtre documentaire parce qu'aucun texte dit classique ne préside au travail de Xavier Marchand mais aussi parce que le travail d'adaptation s'emploie à rendre quasiment in extenso les écrits et donc la voix de Germaine Tillion. Mais il s'agit aussi d'un objet théâtral puissant où circulent la parole et les visages de la vie de cette personnalité exceptionnelle, grâce à l'énergie des 3 comédiennes et à une poésie simple et intense à la fois.

- *Et ce soir que fait – on ? / Carte blanche* danse et musique à Georges Appaix, Denis Mariotte, Julie Nioche et d'autres artistes.

mars 2012

Projet en cours d'écriture

Avril à juin 2012

Projets en cours de discussion et dont la réalisation se fera dans des communes de la CPA :

- ***Devenir étranger***, trois ateliers proposés par Corine Miret et Stéphane Olry dans deux communes du pays d'Aix et au Bois de l'Aune.
- **Nous avons fait un bon voyage mais**, un spectacle de Corine Miret et Stéphane Olry que nous proposerons suite aux ateliers.
- **Domaine public**, spectacle participatif de Roger Bernat que nous présenterons sur une place d'Aix en Provence.
- **L'art tangent dans les communes**, un projet de la compagnie Arsène en partenariat avec le FRAC (Fonds régional d'Art contemporain).

- **Ateliers danse et musique** dirigés par Taoufic Izzediou, dans des communes du Pays d'Aix. Ces ateliers verront leur aboutissement dans une nuit gnawa où se retrouveront l'ensemble des participants aux ateliers.



Avril à Juillet 2012

- **La vitaNONnova (forme Opératique)**

Jean Michel Bruyère / Collectif LFKs

Résidence d'avril à juillet

Coproduction Festival International d'Art Lyrique, Marseille Provence 2013 / Bois de l'Aune.

“La vitaNONnova” est un opéra contemporain construit en relation étroite avec les habitants du quartier du Bois de l'Aune et du Jas de Bouffan. Cet opéra qui relatera l'histoire du Black Panther Party de Oakland à la fin des années Soixante a pour ambition de faire une très large place à la participation et à l'interprétation d'habitants peu à peu rassemblés en un groupe de travail depuis octobre 2010. Le Bois de l'Aune est la base de travail de ce groupe d'habitants et des artistes de LFKs durant le processus de création.

Il est à noter que le bilan d'activités 2010 du Bois de l'Aune a été approuvé lors du Comité de Gestion du 13 janvier 2011 et que le projet d'activités 2012 a été validé lors du Comité de Gestion du 17 octobre 2012 .

En conséquence,

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 35-II-8 du Code des marchés publics

VU la délibération n°2010-A 206 du Conseil communautaire du 10 décembre 2010 approuvant la composition du comité de gestion du Bois de l'Aune;

VU l'avis du Bureau communautaire du 2 décembre 2011 ;

VU l'avis de la Commission Culture en date du 16 novembre 2011 ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le mode de gouvernance et les modalités de gestion du site du Bois de l'Aune, tels que détaillés dans la présente délibération ;
- **APPROUVER** le projet culturel et la programmation du premier semestre 2012 de la salle du Bois de l'Aune ;
- **APPROUVER** la tarification des spectacles qui prendra effet le 1^{er} janvier 2012 ;
- **AUTORISER** Madame le Président à solliciter des subventions auprès des collectivités territoriales ou de l'Etat pour le fonctionnement et l'investissement de cet équipement ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les documents y afférents.

OBJET : Politique culturelle - Equipements culturels - Bois de l'Aune : organisation, programmation 2012 et tarification

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI



03 JAN. 2012